



Contrat d'apprentissage  
Contrat de professionnalisation

1 semaine à l'Ecole des Métiers  
2 semaines en entreprise



## Admission

### Qualités requises

- Aimer le contact client, être accueillant, aimable et courtois
- Savoir écouter et conseiller le client

### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation signé avec une entreprise



## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel

- Approvisionnement, Organisation et environnement professionnel (Sciences appliquées et technologie, Commercialisation et Communication - Connaissance de l'entreprise et de son environnement)
- Transformation des produits
- Préparation à la vente
- Prévention-santé environnement

### Enseignement général

- Français, Histoire-géographie
- Mathématiques
- Sciences
- Education physique et sportive



## Missions en entreprise

- Réception, stockage, approvisionnement des produits livrés
- Transformation
- Entretien et sécurité
- Contrôle qualité et traçabilité
- Implantation et valorisation l'espace de vente
- Nettoyage et désinfection des locaux, équipements, matériels et outillages



## Objectifs de la formation

Le titulaire du certificat d'aptitude assure la réception, le stockage des produits livrés, la transformation des morceaux issus de la découpe des carcasses et des différentes coupes des espèces (bovins, ovins, porcins, caprins, équins, volailles et gibiers) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.



## Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme du CAP BOUCHER  
Diplôme de niveau V.



## Admission

Contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"><li>- 15 à 30 ans</li><li>- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise</li></ul>
Contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"><li>- 16 à 25 ans révolus</li><li>- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus</li><li>- Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)</li><li>- Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)</li></ul>